
Déclaration concernant les E3C

A huit semaines des premières épreuves du baccalauréat nouvelle formule (E3C, « épreuves communes de contrôle continu »), nous souhaitons mettre en garde les élèves et leur famille sur les problèmes qu'elles soulèvent. Notre institution, elle, est parfaitement au courant. Nous sommes intervenus depuis de longs mois, à tous les échelons – ministère, rectorat, inspection et chefs d'établissement – pour alerter sur l'impréparation et l'improvisation qui président à leur organisation et les conséquences prévisibles de ces choix.

Pour toute réaction, des « formations » qui se résument bien souvent à une longue liste de questions sans réponse, une note ministérielle qui autorise à peu près tout et un déni généralisé pour faire passer le message qu'il n'y a pas à s'inquiéter.

Nous regrettons de devoir constater que notre institution ne fait rien pour garantir à ces épreuves un quelconque semblant d'honnêteté et de sérieux.

Par leur nombre (pas moins de 8 pour la seule année de première, sans compter les épreuves de français), leur format, leur nature et leur mode d'organisation, ces épreuves promettent un stress continu pour les élèves et marquent la fin de la valeur nationale du diplôme au profit d'un « bac maison », puisque d'un lycée à l'autre les candidats ne seront pas logés à la même enseigne.

Où est l'égalité de traitement, entre un candidat qui planche au mois de janvier, sur ses heures de cours, dans une salle en configuration habituelle et un autre, dans la même matière, qui planchera au mois de mars, sur des créneaux banalisés, dans une salle en mode examen ? Le tout sur des sujets différents, pour lesquels il n'est prévu aucun corrigé national, seul à même de garantir un traitement équitable des candidats. Cela n'empêche nullement le ministère de prévoir des « commissions d'harmonisation » qui, sans même consulter les copies, modifieront éventuellement la notation d'un « ensemble de copies. » Et que dire de l'absence, à quelques semaines de l'examen, de toute grille d'évaluation, qui permettrait aux professeurs de fixer un niveau d'exigence précis et de préparer efficacement les élèves à ces épreuves ?

Le peu de respect manifesté vis à vis des candidats fait écho au mépris ministériel à l'égard des professeurs, en première ligne, dont la charge de travail sera rendue plus pénible encore par une correction sur écran, sans oublier les personnels qui vont devoir, en plus de toutes leurs autres missions, scanner des milliers de copies, tout cela gratuitement.

Pour toutes ces raisons, il nous apparaît raisonnable de demander un moratoire sur ces épreuves et leur transformation en épreuves terminales, nationales et anonymes.

Les représentants de la liste SNES-SNEP (FSU)
du Lycée Jacques Prévert de Pont-Audemer.